

POUR QUE CESSENT



LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Une mauvaise et une bonne nouvelle...

La mauvaise nouvelle, c'est le fait de vivre dans des sociétés où les femmes sont victimes de discriminations et harcèlements jusqu'aux crimes les plus graves de meurtres et viols.

La bonne nouvelle, c'est que, ces dernières semaines, on en parle de façon juste ou discutable, mais on en parle. Rompre le silence est une étape indispensable pour faire cesser toutes les violences, y compris les plus banalisées et qu'ainsi nous puissions vivre dans une société respectueuse des droits et de la dignité de chaque personne.

Pour cela, clairement, « la honte doit changer de camp ». Il faut rompre avec l'idéologie patriarcale et machiste qui sous-tend ces comportements masculins. Il faut reconnaître la légitimité de l'expression des victimes, fondée sur des faits et des ressentis. Cette prise en compte de la parole des femmes a besoin de dispositifs de signalement, d'espaces d'écoute, d'accompagnement des suites engagées.

À toutes les étapes de la formation de soi, toutes et tous doivent pouvoir bénéficier des outils qu'offre l'éducation pour la compréhension et le respect de l'égalité des hommes et des femmes, de l'égalité de toutes et tous en humanité (ce que les ABCD de l'égalité devaient apporter et qu'une campagne réactionnaire a fait retirer des cursus scolaires). C'est à cette fin que la LDH intervient régulièrement dans les établissements scolaires et produit des outils pour mieux cerner des questions comme celles du « genre ».

Il y a des propositions meilleures que d'autres...

Féminicides et viols sont des crimes. Tout témoignage, toute plainte, toute constatation doit être traitée sérieusement, comme pour tout crime. Les faits rapportés doivent être recueillis par la police et la justice avec le respect dû aux personnes. Des actions de formation et de sensibilisation des magistrat-e-s, des policier-e-s et gendarmes sont notamment à développer à la hauteur des besoins. Les règles juridiques doivent être celles qui s'appliquent à tous les crimes (délais de prescription, niveau des peines...), celles qui permettent que justice soit faite.

Au-delà de ces crimes, du côté du gouvernement, nous avons surtout entendu la proposition d'une loi de verbalisation du harcèlement de rue, dont l'application au quotidien risque de poser davantage de problèmes que d'en résoudre. Pour la LDH, la réponse aux harcèlements dont les femmes sont victimes doit d'abord être cohérente en étant globale, c'est-à-dire les prendre TOUS en compte. Elle doit avoir l'objectif de changer les comportements quotidiens.

La LDH demande par ailleurs le renforcement des moyens pour la recherche qui par ses travaux, analyse et informe, comme elle exige un plein soutien aux associations et organismes qui luttent contre le sexisme et pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

Pourquoi prendre tous les aspects simultanément ? Parce qu'il ne peut être que contreproductif de laisser penser qu'un aspect doit davantage retenir l'attention. Les harcèlements des femmes au travail, à l'université, dans le sport, dans la rue, au sein de la famille, dans le couple, participent de différentes façons, en différents lieux, dans une variété de milieux sociaux, d'une seule et même idéologie profondément réactionnaire, de mêmes mœurs traduisant le mépris et le refus de l'égalité. A ce titre, la loi d'aout 2012 sur le harcèlement sexuel doit être pleinement appliquée.

Comme pour tous les autres délits, il s'agit de penser et de mettre en œuvre les politiques d'information, d'éducation, de réparation, de répression qui, ensemble, font sens et sont cohérentes. C'est-à-dire qui permettent d'atteindre l'objectif recherché : que ces violences cessent ! Que vivent pour toutes et tous, dans les rapports quotidiens et en tout lieu, égalité, justice, dignité, ces idéaux qui sont les nôtres.

Vous souhaitez contacter la LDH ? Faire un don ?



Ldh — Ligue des droits de l'Homme
138 rue Marcadet – 75018 Paris
Tél. 01 56 55 51 00 – Fax 01 42 55 51 21
ldh@ldh-france.org – www.ldh-france.org

Ligue
des **droits de**
l'Homme

FONDÉE EN 1907



SUIVEZ-NOUS SUR

